

Résultats

QUESTIONNAIRE MOBILITÉS

SALARIÉS



Scannez et retrouvez les résultats détaillés des questionnaires salariés et chefs d'entreprises

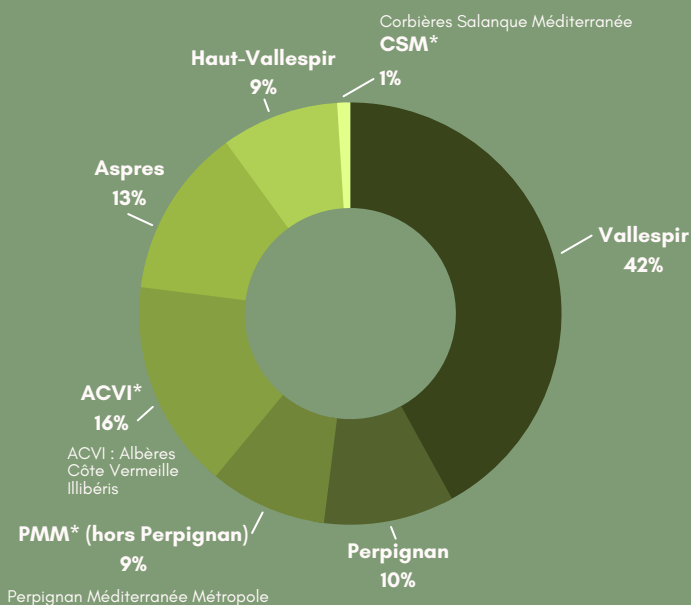


La Communauté de Communes du Vallespir souhaite accompagner les entreprises du parc d'activités Tech Oulrich à promouvoir et faciliter la pratique des mobilités durables dans le cadre des déplacements domicile-travail.

Deux questionnaires ont été proposés (salariés et chefs d'entreprises) afin de connaître :

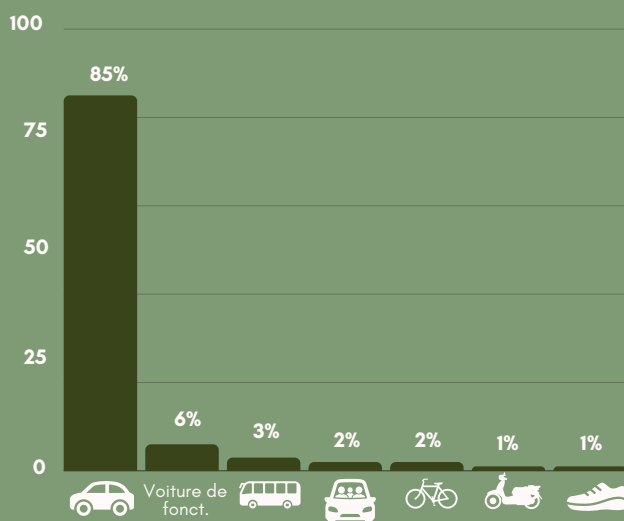
- Les habitudes de déplacements de toutes les personnes travaillant sur le site.
- Les infrastructures et services existants en lien avec les mobilités déjà proposés par les entreprises.
- Les freins à la pratique et l'utilisation de certains modes de déplacements.
- Les besoins et les attentes de tous en termes de mobilités.

PROVENANCE DES SALARIÉS



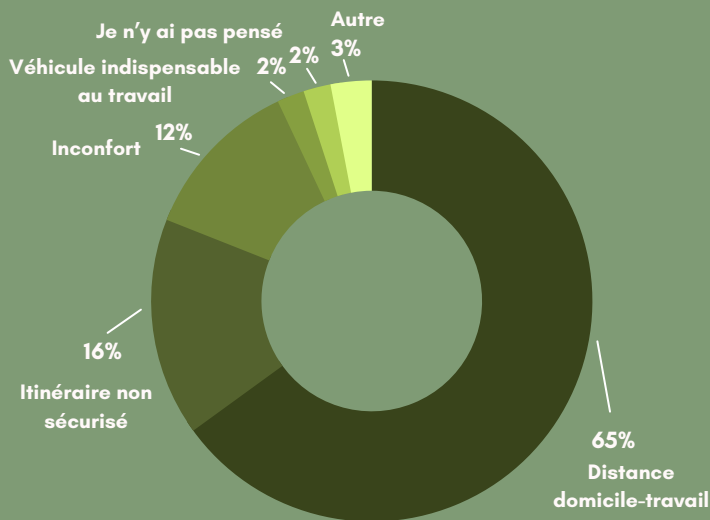
42% des salariés résident en Vallespir.
80% des salariés résident sur le territoire Pays Pyrénées Méditerranée (ACVI* / Aspres / Haut-Vallespir et Vallespir)

MODES DE DÉPLACEMENT

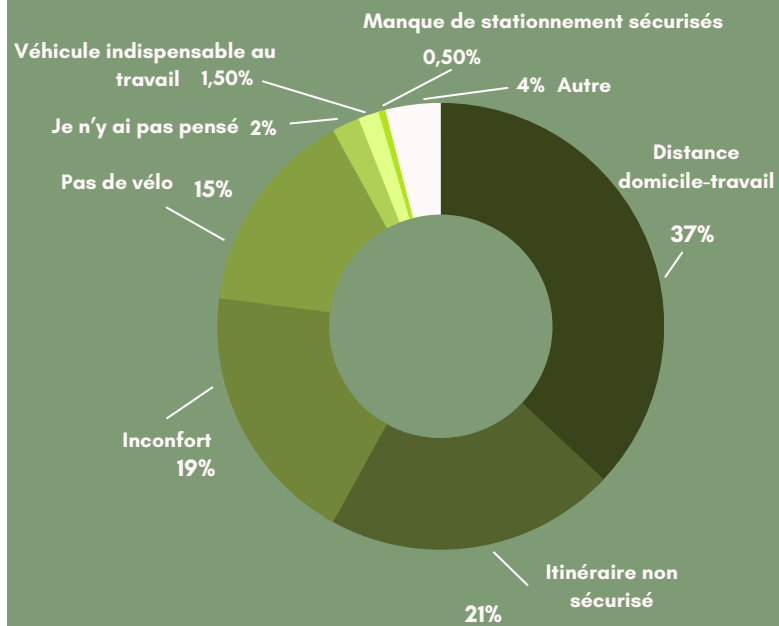


91% se déplacent en voiture pour aller travailler, seulement 3% pratiquent les mobilités douces (marche ou vélo) et 2% le covoiturage.
27% font moins de 5km, et 71% moins de 20km pour aller travailler.
57% commencent leur journée entre 8h et 9h, 56% la terminent entre 17h et 19h

FREINS À LA PRATIQUE DES MODES DOUX LA MARCHÉ

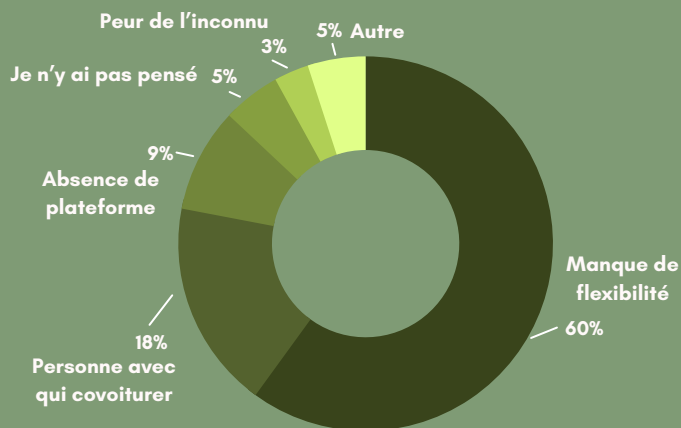


FREINS À LA PRATIQUE DES MODES DOUX LE VÉLO



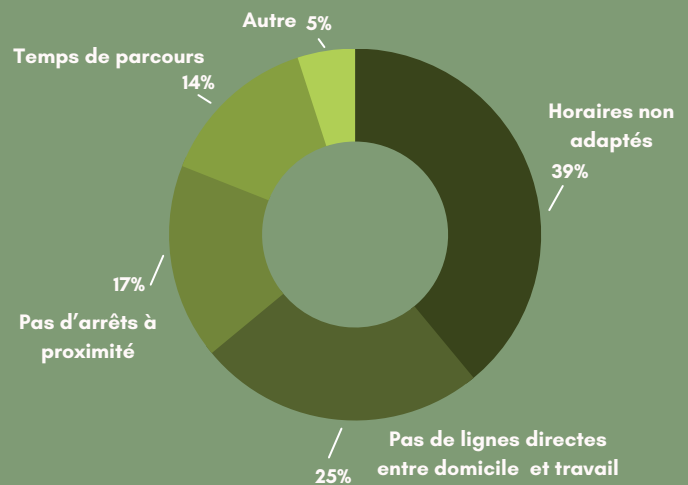
La **distance entre domicile et lieu de travail**, les **itinéraires non sécurisés** et **l'inconfort** sont les **3 principales raisons** pour lesquelles les salariés n'utilisent pas ces modes de déplacements.

FREINS À LA PRATIQUE DES MODES PARTAGÉS LE COVOITURAGE



Selon les salariés, les principales raisons qui les freinent à covoiturer sont : **le manque de flexibilité** et le fait de **ne trouver personne avec qui covoiturer**

FREINS À LA PRATIQUE DES MODES PARTAGÉS LES TRANSPORTS EN COMMUN



Les principales raisons qui les freinent à utiliser les transports en commun sont **les horaires de passage non adaptés à leurs horaires de travail** et **l'absence de ligne directe entre le domicile et le lieu de travail**

Si des **tests de différents mode de déplacement** étaient organisés sur le parc d'activité, **47%** des salariés seraient prêts à essayer le **covoiturage**, **30%** le **vélo** et **18%** à essayer les **transports en commun**. **32%** des salariés interrogés seraient prêts à covoiturer dans l'hypothèse de la **mise en place d'un système organisé de covoiturage** et **71%** en étant **alternativement conducteur et passager**.

MESURES SOUHAITÉES

PAR AU MOINS 60% DES SALARIÉS EN MATIÈRE DE MOBILITÉS DURABLES

1 AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES SÉCURISÉES ET CONTINUES

2 PASSAGES PLUS FRÉQUENTS ET PLUS ADAPTÉS AUX HORAIRES DES TRANSPORTS EN COMMUN

3 AIDES FINANCIÈRES À L'ACHAT D'UN VÉLO OU VAE

67%

71%

60%

